

Colloque international
« Démocratie radicale : généalogie, actualité, ouvertures »
20, 21, 22 mars 2024
Université Paris Nanterre

On regroupe souvent sous le terme de « démocratie radicale » un ensemble d’auteurs et d’auteurs qui semblent présenter un « air de famille » : Claude Lefort, Cornélius Castoriadis, Miguel Abensour, Étienne Balibar, Jacques Rancière et Chantal Mouffe. Ces œuvres, bien que très diverses et issues d’époques et de contextes différents, ont toutefois ouvert dans des termes très proches un dialogue critique avec le marxisme tout autant qu’avec le structuralisme et le poststructuralisme, et proposé la revendication d’une démocratie qui renouerait avec son potentiel critique sinon révolutionnaire – une démocratie ici « radicale », là « insurgeante » ou « sauvage »¹. Cette revendication d’une radicalité démocratique s’illustre aussi par une interrogation des racines du projet démocratique : la démocratie athénienne, la Révolution française, le mouvement ouvrier.

Au-delà de cet investissement du signifiant « démocratie », sans doute cette constellation de pensées critiques se distingue-t-elle par une approche singulière du politique, que l’on peut résumer, à titre d’hypothèse, en quatre points.

En premier lieu, le politique semble pensé à partir de la considération d’une division fondamentale de la société, d’un conflit irrémédiable entre des groupes inégaux. Le politique se voit ainsi défini par une conflictualité inhérente, à l’opposé d’une identification du consensus et/ou du recoupement des intérêts comme finalité du politique.

Deuxièmement, l’impossibilité de la « suture du social »² est conçue comme la source d’une positivité et d’une créativité politique, remettant perpétuellement en jeu l’émancipation démocratique³. De cette ouverture du politique découlent deux caractéristiques qui en sont indissociables: d’une part, une pensée forte de l’autonomie du politique, notamment contre un économicisme marxiste⁴. Les normes politiques sont pensées comme des auto-fondations, ne reposant sur aucun fondement extérieur ou métaphysique. D’autre part, le politique est caractérisé par une indétermination constitutive, les multiples actions contestataires devant constamment redéfinir ses normes.

Par conséquent, et troisièmement, aucun sujet politique prédéfini, ni aucune situation sociale ou économique déterminée, ne saurait permettre de caractériser la forme de ces expériences d’accroissement du pouvoir des « sans-parts »⁵. S’il s’agit bien de penser, en accord avec l’étymologie, le pouvoir du *demos*, il faut remarquer ce qui semble être un rejet de toute conception substantielle de ce *demos*, au profit d’une analyse des processus de subjectivation politique. Ainsi, chez Rancière, le peuple est pensé comme le résultat et non le présupposé de la lutte démocratique, et il y a à ce titre, une redéfinition constante de ce dernier au gré des luttes démocratiques. Contre toute conception homogénéisante de la “souveraineté populaire”, la démocratie radicale semble nous inviter à opposer une conception plurielle et évolutive des identités et subjectivités, lesquelles ne sauraient être comprises en dehors des luttes politiques.

1 Manuel Cervera-Marzal, « Une « démocratie radicale » pas si radicale ? Chantal Mouffe et la critique immanente du libéralisme », *Raisons politiques*, 2019/3 (N° 75), Presses de Sciences Po, pp. 13-28.

2 Chantal Mouffe, Ernesto Laclau, *Hégémonie et stratégie socialiste. Vers une démocratie radicale*, Besançon, Les Solitaires Intempestifs, 2009.

3 Martin Breugh et al., *Thinking Radical Democracy. The Return to Politics in Post-War France*, Toronto, Toronto University Press, 2015.

4 Cornélius Castoriadis, « Valeur, égalité, justice, politique. De Marx à Aristote et d’Aristote à nous », *Les carrefours du labyrinthe 1*, Paris, Seuil, coll. « Points », 1998 (1978), pp. 325-413. Voir également Chantal Mouffe, Ernesto Laclau, *Hégémonie et stratégie socialiste. Vers une démocratie radicale*, op.cit., et le passage consacré à Hannah Arendt comme précurseure de la démocratie radicale par sa pensée de l’autonomie dans Martin Breugh et al., *Thinking Radical Democracy. The Return to Politics in Post-War France*, op.cit.

5 Jacques Rancière, *La Méésentente. Politique et philosophie*, Paris, Galilée, coll. « La philosophie en effet », 1995.

Ainsi, et c'est la quatrième caractéristique qu'on peut identifier à titre d'hypothèse, de cette considération de l'importance de la subjectivation politique découle l'insistance sur la nécessité de s'ancrer dans des expériences politiques effectives.

Cette liste, non-exhaustive, de caractéristiques cherchant à déterminer les contours d'un courant de démocratie radicale admet ici un caractère hypothétique. À n'en pas douter, la cohérence et l'unité de cette constellation méritent d'être interrogées : le différend entre Lefort et Castoriadis sur la question de la forme de l'organisation révolutionnaire, qui mènera à la dissolution de Socialisme ou Barbarie, ne révèle-t-il pas en lui-même des oppositions politiques et philosophiques fondamentales⁶, opposant les un.es aux autres ces philosophes que l'on pourrait aussi considérer comme des marxistes hétérodoxes ?

Quoi qu'il en soit, et bien qu'elle conserve de son obscurité et de son indétermination, la notion de démocratie radicale se trouve être au centre des débats contemporains sur la démocratie : nous nous proposons donc de nous interroger sur l'actualité, l'intempestivité et les limites du « retour du politique » qu'elle incarne, afin d'en penser les contours et les déterminations conceptuelles fondamentales, à partir de trois axes principaux de questionnement.

Y a-t-il d'autres « scènes » de la démocratie radicale ?

Si la conceptualisation de la démocratie est peu présente chez Toni Negri ou Mario Tronti, la proximité entre Socialisme ou Barbarie et l'opéraïsme italien n'invite-t-elle pas à considérer le développement des deux côtés des Alpes d'une pensée de l'autonomie, issue du marxisme, et centrée sur les processus de subjectivation politique⁷ ?

La réception de l'œuvre de Mouffe, en particulier *Hégémonie et stratégie socialiste*⁸, écrit avec Ernesto Laclau, et publié d'abord en anglais, a nourri aux États-Unis un débat sur la démocratie radicale, s'indexant en partie sur le débat opposant une perspective démocrate-légaliste et une critique radicale des droits et du rôle de l'État dans l'institutionnalisation de l'émancipation qu'impliquent le cadre libéral (Wendy Brown, Samuel A. Chambers, Anna Marie Smith). Plus généralement, dans la lignée de cette « scène » étasunienne de la démocratie radicale, faut-il voir une opposition ou une complicité entre la focalisation sur les processus en actes et ouverts de subjectivation politique, et d'autre part les luttes contemporaines pour l'identité, souvent accusées de se réifier en prenant le parti d'un différentialisme irréconciliable ?⁹ La notion de démocratie radicale ne permet-elle d'ailleurs pas de relire tout un pan de la tradition politique américaine attentive aux conditions de la démocratisation, allant du pragmatisme¹⁰ (Dewey) au transcendantalisme¹¹ (Emerson, Thoreau) ? Enfin, si les conceptualisations françaises de la démocratie radicale émergent d'une pensée marxiste et communiste, l'intégration des réflexions sur la démocratie directe dans la pensée libertaire étasunienne contemporaine (chez Graeber¹² et Bookchin¹³ en particulier) pourraient ouvrir la voie à un rapprochement entre une pensée de l'autonomie et de l'irréductibilité du politique et une pensée proprement anarchiste ou conseiliste.

6 Nicolas Poirier. *L'ontologie politique de Castoriadis. Création et Institution*, Paris, Payot, coll. « Critique de la politique », 2011, pp. 310-337.

7 Mario Tronti, *Ouvriers et Capital*, Genève, Entremonde, 2016.

8 Chantal Mouffe, Ernesto Laclau, *Hégémonie et stratégie socialiste : Vers une démocratie radicale*, op. cit, p. 329.

9 Wendy Brown, *Politiques du stigmat - pouvoir et liberté dans la modernité avancée*, Paris, PUF, Pratiques théoriques, 2016. La critique des politiques de l'identité chez Brown est indissociable de sa critique des droits ; la question de la fragmentation étant dès lors seconde. Son travail s'insère néanmoins dans un contexte de débat entre une perspective dite « post-identitaire » et une perspective « réaliste » sur l'identité. Pour une critique du mouvement post-identitaire, voir Linda Martín Alcoff, Michael Hames-García, Satya P. Mohanty, and Paula M. L. Moya, *Identity Politics Reconsidered*, NY, Palgrave Macmillan, 2006, et Lois McNay, *The Misguided Search for the Political - Social Weightlessness in Radical Democratic Theory*, Cambridge, Polity Press, 2014, chapitre 3.

10 Alice Le Goff, *Pragmatisme et démocratie radicale*, Paris, CNRS Éditions, 2019.

11 Sandra Laugier, *Une autre pensée politique américaine. La démocratie radicale, de R. W. Emerson à S. Cavell*, Paris, Michel Houdiard, 2004.

12 David Graeber, *La Démocratie Aux Marges*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2014.

13 Murray Bookchin, *Les révolutions à venir. Les assemblées populaires et la promesse de la démocratie directe*, Marseille, Agone, 2020.

Avec ou contre la démocratie radicale : quelles perspectives critiques ?

Si le projet de rompre avec la philosophie de l'histoire marxiste est un trait structurant des pensées de la démocratie radicale, ne peut-on pas pourtant y voir des éléments d'une critique endogène du marxisme, n'hésitant pas à faire jouer un « Marx politique » contre un « Marx déterministe » ? De la même manière, les critiques virulentes adressées au réductionnisme et à la « combinatoire » structuralistes, tout comme l'affirmation de l'irréductibilité du politique au « pouvoir » ou à la « domination », ne cachent-elles pas une affinité avec les philosophie de la déconstruction et le post-structuralisme¹⁴ ?

Bien que la revendication du potentiel révolutionnaire de la démocratie directe semble s'opposer frontalement à toute théorie du « gouvernement représentatif », Claude Lefort et Chantal Mouffe ont cherché à engager un dialogue avec la tradition libérale. Plus encore, la revendication de la participation politique active, qui confine parfois à une héroïsation du citoyen, n'a-t-elle pas permis un rapprochement avec une tradition républicaine ? Plus généralement, on peut se demander s'il n'est pas possible de redéfinir certaines valeurs associées à d'autres traditions politique (la liberté, l'égalité, la participation) à partir d'une perspective démocrate radicale.

Il faut ajouter à cela que les pensée de la démocratie radicale revendiquent un ancrage dans des expériences politiques effectives, sources sans lesquelles la philosophie politique ne saurait commencer à penser, et prolongements sans lesquels elle serait tentée de se clore. On peut d'ailleurs noter qu'une certaine « redécouverte » de ces auteurs et autrices a été précipitée par des mouvements sociaux comme Occupy et le « mouvement des places », ou des expériences politiques comme celles du Rojava et du Chiapas zapatiste. Néanmoins, ne peut-on pas distinguer chez les penseurs et penseuses de la démocratie radicale une tendance à l'abstraction philosophique dans le traitement du social, à une ontologisation qui s'accompagne d'une méfiance envers les sciences sociales, et à un rejet par trop abstrait de la pensée socialiste classique ? La présupposition d'une égale capacité à l'action politique, qui fonde les théories de la démocratie radicale, ne fait-elle pas l'impasse sur les expériences de subalternisation et de leurs conséquences dé-politisantes et désautonomisantes¹⁵ ? À l'inverse, n'est-ce pas plutôt à mettre au crédit d'une pensée normative radicalement démocrate que de penser l'émancipation en-dehors et au-delà du cadre des démocraties libérales et des « faits sociaux » qu'il organise ?

La démocratie radicale face au renouveau et à l'actualité des pensées critiques

Si la perspective démocratique radicale semble être définie par un rapport critique aux institutions, notamment celles des démocraties existantes qui réduisent le pouvoir du *demos* à la procédure électorale, la liberté politique n'en est pas moins conçue comme autonomie et comme transformation, qui supposent l'édification de normes collectives. La perspective de la démocratie radicale désigne ainsi peut-être cette méthode qui consiste à cheminer sur une ligne de crête entre institué et instituant, entre constitution et insurrection¹⁶.

Dès lors, peut-on donner une définition d'une action-type de la démocratie radicale, ou bien faut-elle l'ouvrir à toute forme d'action politique prônant la démocratisation, y compris des formes de délibérations, institutionnalisées ou non, voire certaines pratiques représentatives, ou du moins

14 Même si Martin Breugh pense l'émergence de la démocratie radicale comme réaction au poststructuralisme, plusieurs ouvrages marquent plutôt un rapprochement entre les deux « courants ». Foucault apparaît comme une référence centrale pour Rancière (Jacques Rancière, *La leçon d'Althusser*, Paris, La Fabrique, 2011 (1975)). De même, Ernesto Laclau et Chantal Mouffe pensent leur travail comme indissociable du post-structuralisme/post-modernisme. L'ouvrage dirigé par Lloyd et Little explorent ce lien entre démocratie radicale et poststructuralisme, voir Adrian Little, Moya Lloyd (dir.), *The Politics of Radical Democracy*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2009.

15 Lois McNay, *The Misguided Search for the Political - Social Weightlessness in Radical Democratic Theory*, op.cit.

16 Miguel Abensour, « Démocratie insurgente et institution », in Martin Breugh et Francis Dupuis-Déri (dir.), *La démocratie au-delà du libéralisme*, Montréal, Athéna, 2010, p. 188. Cité par Audric Vitiello, «La démocratie radicale entre action et institution - de la politique adversariale à la politique préfigurative», *Raisons politiques*, 2019/3 (N° 75), op. cit., p. 75.

mandataires ? Par suite, faut-il véritablement opposer démocratie radicale et démocratie délibérative, si l'on pense cette dernière comme une tradition qui pense les limites du modèle habermassien et son approfondissement dans le sens de l'inclusion (Iris Marion Young, Nancy Fraser) ?

Ce dernier approfondissement mène aussi à une prise en compte de ce qu'on nomme *l'identity politics*. En effet, les pensées de l'égalité radicale et du pouvoir de n'importe qui, allant de pair avec une pensée de la subjectivation faisant toujours intervenir une forme d'universel, semblent souvent se heurter aux politiques entendant se fonder sur une identité bien précise et irréductible, une particularité insoluble dans la pratique et la conceptualité des mouvements démocratiques occidentaux et dans l'universalité que ceux-ci ont souvent revendiqué¹⁷.

En outre, la republication des textes de Castoriadis consacrés à l'écologie¹⁸, ainsi qu'un ouvrage récent de Chantal Mouffe¹⁹, semblent dessiner la voie d'une démocratie radicale interrogeant également les rapports collectifs à la nature. Néanmoins, n'y a-t-il pas une incompatibilité entre une écologie prônant l'intégration de non-humains comme sujets politique, et une pensée de l'autonomie du politique qui rejette l'expertise et la naturalisation du social ? Comment associer une pensée des agentivités autres-qu'humaines et une insistance sur les dispositions à la rupture et à la création historique par la parole et les actes de langage ?

17 Norman Ajari, *La dignité ou la mort. Éthique et politique de la race*, Paris, La Découverte, 2019. Voir par exemple la discussion avec Jacques Rancière engagée au début du troisième chapitre.

18 Cornélius Castoriadis, *Écologie et politique, suivi de Correspondances et Compléments (Écrits politiques, 1945-1997, VII)*, Saint-Loup-de-Naud, Éditions du Sandre, 2020.

19 Chantal Mouffe, *La révolution démocratique verte*, Paris, Albin Michel, 2023